



PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

PREFECTURE DU VAL D'OISE

DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE
DE L'EQUIPEMENT ET DE L'AMENAGEMENT
D'ILE-DE-FRANCE
Unité territoriale des Hauts-de-Seine

DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ENERGIE
D'ILE-DE-FRANCE
Unité territoriale des Hauts-de-Seine

Communes de GENNEVILLIERS (92) et ARGENTEUIL (95)

Plan de Prévention des Risques Technologiques

Dépôt pétrolier de la société
TOTAL Raffinage Marketing

Approuvé par arrêté inter-préfectoral n° 2013-34

x Note de présentation

x Plan de zonage réglementaire

x Règlement

x Cahiers des recommandations

Vu pour être annexé à l'arrêté inter-préfectoral n° 2013-34 du 11/04/2013 portant approbation du plan de prévention des risques technologiques du dépôt pétrolier classé « AS » exploité par la société TOTAL Raffinage Marketing et situé à Gennevilliers

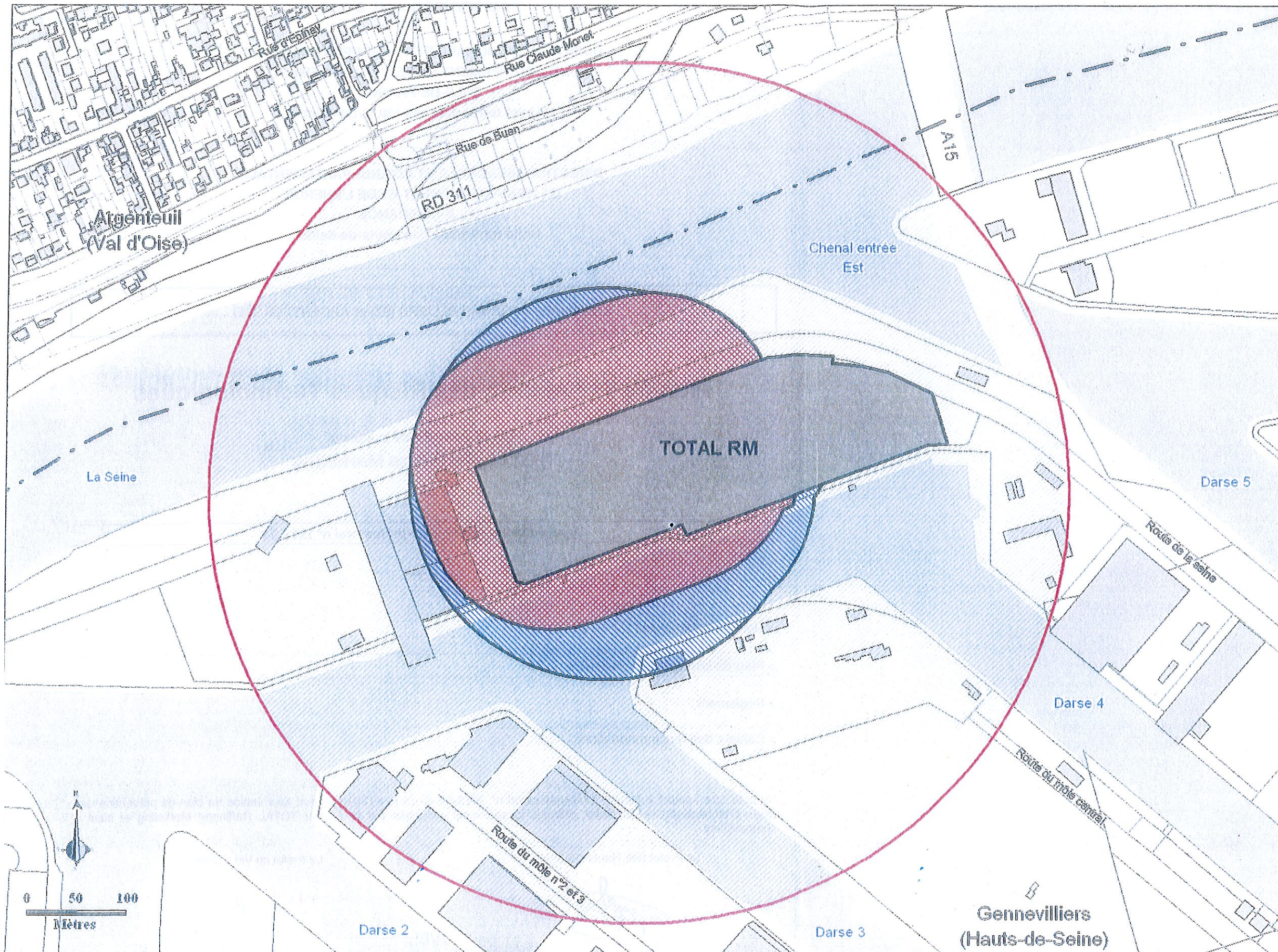
Le Préfet des Hauts-de-Seine

Le Préfet du Val d'Oise

Pierre-André PEYVEL

Plan de Prévention des Risques Technologiques

Dépôt pétrolier de la société
TOTAL Raffinage Marketing



Légende

Zonage réglementaire

-  Zone R
-  Zone B
-  Zone b
-  Zone G

Éléments de repérage

-  Bâti
-  Périmètre d'exposition aux risques
-  Limite de département
-  Parcellaire
-  La Seine

Le Préfet des Hauts-de-Seine


Pierre-André PEYVEL

Le Préfet

Jean-Luc NEVACHE

Echelle 1 / 4 000

Sources

Données : DRIEA IF, DRIEE IF, Mairie d'Argenteuil
Cartographie : DRIEA IF / UT 92 / SEU/PERN
Fond de plan : Direction Générale des Impôts,
CG 92 cadastre 2009
Septembre 2012